

## **1. Remplacements / Annulations / Reports**

1.1 Toute formation commencée est due en totalité, selon le tarif groupe ou individuel, de même si le salarié ne s'est pas présenté.

1.2 Toute annulation ou report d'inscription de la part de l'entreprise doit être signalée et confirmée par écrit.

En cas de renoncement par l'entreprise :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, aucun frais ne sera demandé.

- Si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours ouvrés avant le démarrage, les frais d'annulation sont égaux à 20 % du prix de la formation.

- Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, les frais d'annulation sont égaux à 50 % du prix de la formation

1.3 **Forma.Clé** se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement, le planning ou le choix des intervenants, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (ex. météo, accident, maladie...)

En cas de renoncement par **Forma.Clé** dans un délai de 3 jours ouvrés avant la date de démarrage de la prestation, **Forma.Clé** s'engage au versement de 20% du prix de la formation.

**Forma.Clé** informe l'organisation signataire du contrat à minima 3 jours ouvrés avant le début de la formation.

## **2. Règlement de la formation**

2.1 Le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur. La formation sera facturée au terme de la session et devra être réglée selon les conditions déterminées dans la proposition commerciale ou au plus tard à 30 jours à compter de la réception de la facture. Au-delà de ce délai, une première relance sera réalisée.

2.2 En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, l'entreprise, est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

2.3 Pour la formation intra-entreprise, la présence des salariés, au-delà du nombre défini conjointement entre **Forma.Clé** et le client, donnera lieu supplémentaire à un avenant à la convention avec un tarif identique à la signature de cette dite-convention.

## **3. Obligations du salarié et/ou du cocontractant de Forma.Clé**

3.1 Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée dans les locaux de **Forma.Clé**, le salarié doit en outre respecter le règlement intérieur de **Forma.Clé**.

3.2 Le salarié s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité la formation à laquelle il est inscrit. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le salarié peuvent entraîner son renvoi de la formation dans les conditions prévues par le règlement intérieur.

En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage selon l'évaluation du formateur.

3.3 Tout retard du salarié pourra entraîner une non-admission à la formation et l'employeur sera prévenu.

#### **4. Moyens pédagogiques et techniques**

L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 :

« Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations », sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source « Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal ».

#### **5. Acceptation des CGV**

La participation à la formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise, et le respect par le salarié de notre règlement intérieur (disponible sur simple demande).

#### **6. Loi Informatique et libertés et RGPD**

La participation à la formation implique la collecte et le traitement informatique de données à caractère personnel. Ces données seront conservées pour une durée maximale de 8 ans. Conformément aux dispositions du règlement général sur la protection des données, les participants bénéficient d'un droit d'accès aux informations qui les concernent ainsi que d'un droit de rectification et de suppression qu'ils peuvent exercer auprès de Forma.Clé par email à [contact@formacle.com](mailto:contact@formacle.com)

#### **7. Communication**

Le Client autorise expressément **Forma.Clé** et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

#### **8. Litige – Médiation de la consommation**

En cas de litige entre le Client et **Forma.Clé**, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle  
www.mediateur-consommation-smp.fr  
24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

#### **9. Election de domicile**

L'élection de domicile est faite par **Forma.Clé** à son siège social au 28 rue de la Saboterie BEAUPREAU 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES.